



www.impotsdirects.public.lu

Bureau d'imposition: _____

Nom du contribuable: _____

Coopératives

(Annexe à la déclaration pour l'impôt sur le revenu des collectivités de l'année 2020)

Ligne		Montant	Réservé à l'administration
1	A. Ristournes		
2	1. Montant total des ristournes accordées _____		
3	Chiffre d'affaires total _____		
4	Chiffre d'affaires avec non-membres ¹⁾ _____		
5	2. Calcul des ristournes non déductibles		
6	a) $\frac{\text{ristournes accordées} \times \text{chiffre d'affaires avec non-membres}}{\text{chiffre d'affaires total}}$ _____		
7	b) actif net investi à la fin de l'exercice (capital versé et réserves moins bénéfice de l'exercice) _____	Montant	
8	revenu normal de l'actif net investi (5% du montant de la ligne 7)		
9	- distribution de bénéfice _____		
10	Sous-total :		
11	Total des ristournes non déductibles : _____		
12	B. A remplir par les associations agricoles visées à l'article 161, alinéa 1, n° 8 L.I.R.		
13	1. Est-ce que l'activité concerne l'utilisation en commun de machines ou installations agricoles ou forestières par les membres ? ²⁾	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
14	2. Est-ce que l'activité reste limitée à la transformation ou à la vente de produits agricoles ou forestiers des membres ? ²⁾	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
15	3. Est-ce que la société possède des participations dans des entreprises industrielles ou commerciales dont l'objet consiste essentiellement dans la mise en œuvre ou la vente de produits agricoles ? ²⁾	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
16	Montants des apports effectués dans le cadre de ces participations	Revenus de ces participations	
17	_____	_____	
18	_____	_____	

1) Lorsque la société coopérative octroie des suppléments de paiement pour fournitures et prestations des membres, les ristournes sont calculées selon le rapport existant entre le montant des fournitures ou prestations des membres et le montant total des fournitures et prestations reçues par la société.

2) Cocher la case utile.

Ligne

C. A remplir par les sociétés coopératives de crédit et les associations agricoles de crédit

20 1. Est-ce que des crédits ont été accordés à des non-membres ? ²⁾ Oui Non

21 2. Est-ce que des fonds ont été reçus de non-membres ? ²⁾ Oui Non

22 3. Est-ce que la société exerçait encore une autre activité à côté des opérations de collecte de fonds et d'avances ? ²⁾
Oui Non

23 Bénéfice brut de cette activité _____

24 J'affirme que la présente déclaration est sincère et complète.

25 _____, le _____

26 _____
(signature)

Les déclarations d'impôt non signées sont considérées comme non avenues !